

La question de Cours au Baccalauréat

Dans le numéro de novembre 1951 du *Bulletin* de l'Association des Professeurs de Mathématiques, l'un de nos collègues, M. ZETWOG, s'occupe de la question de cours au Baccalauréat, et je ne suis pas sans inquiétude quant à la position radicale prise par notre sympathique collègue.

Il n'est certes que trop facile de donner des exemples de questions de cours mal posées et qui, souvent, de ce fait, sont autant de cas de conscience pour les jurys, mais je me fais fort de critiquer tout autant certains énoncés de problèmes où l'établissement d'un barème soulève des difficultés du même ordre.

Il y a lieu de distinguer d'abord entre les deux parties du Baccalauréat.

Pour la première partie, il est incontestable que le maintien de la question de cours constitue vis-à-vis des candidats un espoir « de ne pas être tous coulés ». Qui se plaindrait de cette disposition psychologique ignorerait ce que représente pour nos jeunes élèves la perspective d'un examen nullement aussi facile que le prétend chaque spécialiste chargé de le faire passer. Ajoutez-y (je le dis sans l'intention de décocher un trait contre

quiconque) que les candidats savent tout aussi bien que nous la difficulté des sujets purement littéraires et surtout l'étroitesse de la cotation, du moins en ce qui concerne les notes supérieures à la moyenne, déplaçant sensiblement le centre de gravité de celle-ci. Sous cette optique, le débat s'élargit singulièrement et laisse entrevoir sa complexité : je ne m'y laisserai pas entraîner.

La question de cours, même donnée sans l'intention d'y camoufler quelque piège réservé pour le problème, exige, pour être exposée d'une manière intelligente, qu'on en pénètre l'esprit, et le moindre cahot du cheminement logique n'échappe pas à la perspicacité d'un examinateur attentif. Elle paye le travail, ce n'est pas un mince mérite ; elle fournit des éléments non négligeables d'appréciation sur l'aptitude à exposer en phrases correctement construites, même s'il ne s'agit que de répéter une chose apprise. Si elle n'autorise pas à elle toute seule à porter un jugement d'ensemble, celui-ci aura autrement de valeur que s'il est uniquement étayé sur la recherche d'un problème le plus souvent limitée à un amas d'essais plus ou moins heureux sous forme inorganique. Ceux d'entre nous qui ont l'habitude des examens à tous les degrés ne me contrediront guère.

On craint le « bachotage » ; je redoute bien plus qu'un exercice bien-faisant de la mémoire ne soit de nouveau sacrifié. Souhaitons qu'une fois au moins dans leur vie les candidats au Baccalauréat aient appris par cœur des définitions, des théorèmes, voire des démonstrations et n'arrivent plus dans les enseignements ultérieurs avec ce mince bagage de connaissances fumeuses et approximatives à base d'empirisme et d'intuitions anarchiques.

En outre, dans ce premier lot de candidats au Baccalauréat — 1^{re} partie — combien poursuivront leurs études mathématiques ? Que leur demander d'autre que la preuve d'un travail suffisant : elle sera fournie par la qualité de la question de cours et par le minimum d'initiative personnelle qu'ils manifesteront dans la recherche du problème. Je me souviens d'un certain problème au niveau de la 1^{re} C, sur une courbe commune à une sphère et à un cône de révolution, connue sous le nom de « fenêtre de Viviani », fenêtre qui n'avait guère éclairé les candidats ; l'énoncé faisait honneur à l'ingéniosité de l'auteur, mais où serait-on allé puiser les éléments d'un jugement en l'absence de la question de cours, je me le suis demandé à l'époque ?

Pour la deuxième partie, la matière même du programme fait en général moins craindre le bachotage et il est facile de juger le candidat à travers ses souvenirs et ses qualités de mémoire sur des nuances de raisonnement qu'une mémoire, même fidèle, mais non doublée de jugement, ne peut guère retenir ou expliquer correctement. Au surplus, l'importance de la note attribuée à la question de cours est limitée.

Si l'on pouvait être sûr que le problème se borne à une enquête intelligente sur les aptitudes et les efforts du candidat on pourrait peut-être à ce niveau envisager la suppression de la question de cours. Mais devant le stock impressionnant des énoncés de problèmes — la chose est regrettable mais inévitable —

ble dans l'état actuel de l'organisation de cet examen, chacun de ceux à qui revient le pensum de la fabrication d'un énoncé, se voit ou se croit obligé d'apporter une note originale (je l'entends pour les gens de métier !). Cette originalité (?) — et j'ai vu des réussites du genre et l'heureux effet compensateur de la question de cours, ne peut que déconcerter des apprentis, qui seront rarement des candidats à l'E.N.S. ou à l'X. Il serait même opportun de voir dans la majorité de ces jeunes une autre clientèle que celle des candidats aux grandes Ecoles scientifiques. Pour ces derniers, on comprend que la mention plus ou moins distinguée dont se pare leur succès puisse avoir une signification : malheureusement, celle-ci ne reflète qu'assez rarement la qualité des épreuves purement scientifiques et n'a nullement le rôle sélectif que certains règlements lui ont donné.

Ramené à un sens plus exact des possibilités des candidats honnêtes, plus riches de leur travail que d'une personnalité encore à naître, le Baccalauréat prendrait peut-être le caractère d'un test intelligemment adapté. Il n'était pas autre chose voici quelques décades, pour qui veut se donner le plaisir d'une comparaison entre les épreuves d'hier et celles d'aujourd'hui : la question de cours y trouvait tout naturellement sa place.

Jean DOLION,

*Professeur de Mathématiques Supérieures
au Lycée Louis-le-Grand.*